

Art. 1 – Organisation

- A. Le Championnat féminin et le championnat masculin se déroulent en équipe de 2 joueuses ou 2 joueurs du même district ou, en l'absence de district, de la même Ligue.
- Il est organisé en 2 phases :
- ✓ Phase 1 : par district/région avant le 17 avril 2022
 - ✓ Une finale nationale les jeudi 2 et vendredi 3 juin 2022.
- B. La participation au Championnat District/Régional est obligatoire pour une éventuelle qualification à la finale nationale.
- C. Dans chacune des phases, les égalités sont traitées conformément aux dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif.

Art. 2 – Les participant(e)s

- A. La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses, de la catégorie SENIORS+, licencié(e)s FFBSQ et de nationalité française.
- B. Les joueurs ou joueuses étranger(e)s licencié(e)s FFBSQ sont autorisé(e)s à participer à la phase district/région sans pouvoir prétendre à une qualification nationale.
- C. Les catégories d'âge sont celles énoncées au paragraphe 1.6.2 de la circulaire des compétitions de la saison 2021/2022. Durant les 2 phases de la compétition, les SENIORS+ C bénéficient à chaque partie d'une bonification. Cette bonification figure sur le listing spécifique.
- D. Chaque doublette évoluera dans la catégorie de la plus jeune joueuse, ou du plus jeune joueur, qui la compose.

Art. 3 – Phase District/Régionale

- A. Chaque équipe effectue 8 lignes en 4 séries de 2 lignes, consécutives ou non, avec changement de pistes entre les séries. Le décalage est déterminé par la ligue ou CSR, en fonction du nombre de pistes utilisées.
- B. A l'issue des 8 lignes, un titre de Champion(ne) district/régional est décerné dans chaque catégorie.
- C. Les champion(ne)s de chaque catégorie sont automatiquement qualifié(e)s pour la phase nationale, ainsi que leurs suivant(e)s dans la limite des quotas déterminés par le CNB. Ce quota est calculé au prorata des engagé(e)s.
- D. La ligue (ou CSR), décide des lieux et établit les horaires en concertation avec le ou les centres choisis.
- E. Engagement à la compétition : 28 € par équipe + le prix de toutes les parties jouées à un tarif qui ne saurait excéder 3,40 € l'unité, à régler à la ligue (ou CSR).

Art. 4 - Championnat de France**A. Lieu : WITTELSHEIM**

B. Engagements : Les frais des parties sont pris en charge par le CNB pour toutes les catégories.

C. Déroulement :

- ✓ Qualifications : cette phase regroupe 16 doublettes hommes et 16 doublettes dames par catégorie. Chaque équipe effectue 8 lignes en 4 séries de 2 lignes, consécutives ou non.
- ✓ Finale : cette phase regroupe les 8 premières doublettes de chaque catégorie. Chaque équipe effectue 6 lignes en 3 séries de 2 lignes, consécutives ou non.
Les scores des qualifications sont conservés.

D. Titres décernés : Les titres de Champion(ne) de France Doublette SENIORS+ sont décernés sur le total des 14 lignes dans chaque catégorie.

E. Forfaits, Repêchage, Modifications :

- ✓ Forfait : Les participants(tes) qui déclarent forfait sont tenus(es) de le faire savoir à leur district/ligue régionale qui requalifie dans l'ordre du classement district/régional jusqu'au 7 mai 2022. Après cette date, le CNB requalifie dans l'ordre des classements des districts qui compose la région du lieu de la finale nationale.
- ✓ Modifications : Des modifications peuvent être apportées au nombre de qualifié(e)s en fonction du nombre de pistes disponibles ou du nombre de joueurs ou joueuses d'outre-mer qualifié(e)s.

Art. 5 – Divers

Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur (gestes barrières, pass sanitaire dans le sport ...). Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps.

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat de France Doublette SENIORS+
Le CNB se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.